

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16897**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, banque, finance spécialité Chargé de clientèle particuliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers	PRESIDENT DE L'UNIVERSITE, RECTEUR CHANCELIER DES UNIVERSITE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- accueil ou démarchage d'un client
- écoute et compréhension des besoins du client
- compréhension l'environnement économique, juridique et financier
- connaissance des caractéristiques des produits de placement, des produits d'assurance et des crédits bancaires
- commercialisation d'un produit financier
- commercialisation d'un produit d'assurance
- étude des dossiers de prêts
- gestion de son portefeuille client

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Banque

Assurance

Gestion de clientèle bancaire (établissement bancaire et financier, agence postale, organisme de crédit, plate-forme téléphonique)

Conseil clientèle en assurances (cabinet de courtage, établissement bancaire et financier, compagnie d'assurance, mutuelle)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**Réglementation d'activités :**

certification AMF (non inclus dans le programme de formation mais proposé aux étudiants par ailleurs)

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

UE1 ENVIRONNEMENT BANCAIRE - 160 HEURES - 16 ECTS (enseignements assurés par l'Université)

UE2 PRATIQUE DE L'ACTIVITE BANCAIRE - 147 HEURES - 14 ECTS (enseignements assurés par le CFPB)

UE3 OUTILS BANCAIRES - 122 HEURES - 12 ECTS (enseignements assurés par l'Université et le CFPB)

UE4 RAPPORT D'ACTIVITE ET PROJET TUTURE - 140 HEURES - 12 ECTS

UE5 TRAVAUX D'ETUDE ET DE RECHERCHE - 131H - 6 ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	NON
En contrat d'apprentissage	X	OUI
Après un parcours de formation continue	X	OUI
En contrat de professionnalisation	X	OUI

Par candidature individuelle	X	NON
Par expérience dispositif VAE	X	OUI

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

arrêté du 17 nov 1999 publié au JO du 24 nov 1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 2 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'université d'Angers à délivrer des diplômes nationaux n°d'habilitation 20120010

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LICP/0002/licence-pro-charge-de-clientele-particuliers.html>  
Centre de formation de la profession bancaire (CFPB Région Ouest)

[université d'Angers](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université d'Angers : Pays de la Loire - Maine-et-Loire ( 49) [ANGERS]

Université d'Angers

40 rue de Rennes - BP 73532 - 49035 ANGERS CEDEX 01

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Angers

UFR Droit, Economie, Gestion

13 Allée F. Mitterrand

BP 13633

49036 Angers cedex 01

##### Historique de la certification :